



MAIRIE de RESSONS-LE-LONG



La Vache Noire – Montois – Cheneux – La Montagne – Mainville – Gorgny – Pontarcher

COMPTE RENDU

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date-Heure	02/05/2016 à 19h30
Lieu	Mairie
Session	Publique
Référence	CM-CR-2016-03
Etat du document	-

Présents	Nicolas Rébérot Patricia Lucot Laure Médot Marc Guérin Viviane Cendra	Dominique van Zuilen Francis Hutin Antoine Ferté Bertrand Pointier
Absents excusés	Silvie Szczuka ; Christine Franse ; Eric Debosque ; Benjamin Dubois ; Nathalie Faccioli ; Nadège Boin	
Absent		
Procurations	Eric Debosque à Bertrand Pointier ; Benjamin Dubois à Marc Guérin	
Secrétaire de séance	Laure MEDOT	
Début de la séance	19 h 30	
Fin de la séance	22 h 00	

Conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	9
Conseillers votants :	11

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 avril 2016

Date d'affichage : 28 avril 2016

MENTION D’AFFICHAGE

Monsieur le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du mardi 21 mars 2016, a été affiché par extrait à la porte de la Mairie, le mardi 29 mars 2016 dans les conditions prévues à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONVOCATION

Le 28 avril 2016, nous, Nicolas REBEROT, Maire de Ressons le Long, avons convoqué le Conseil Municipal en séance ordinaire pour le lundi 2 mai 2016 à 19h30, en salle du conseil municipal.

PROCES-VERBAL

Le Conseil Municipal de Ressons le Long, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, le lundi 2 mai 2016 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Nicolas REBEROT, Maire.

Ordre du jour

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal approuve sans observation, ni modification, le procès-verbal des délibérations prises en séance du 21 mars 2016.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de nommer le secrétaire de séance en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal désigne Laure Médot, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1 – Finances

- 11 – DBM 1 M14
- 12 – DBM 1 M49
- 13 – Prêt salle obsèques
- 14 – RPQS assainissement 2015

2 – Affaires intercommunales

- 21 – Avis sur SDCI
- 22 – Statut futur EPCIFP
- 23 – Plan de mutualisation

3 – Vie municipale

- 31 – Nom des rues
- 32 – Biens vacants
- 33 – Délégation au Maire
- 34 – Participation citoyenne

4 – Divers

- 41 – Forum des associations
- 42 – Modification du règlement ALSH

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

Rapporteur	N°	Intitulé		Vote de la délibération
Nicolas REBEROT	20160502-065-01	Examen DIA	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20160502-066-02	Examen des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0 A l'unanimité
Bertrand POINTIER	20160502-067-03	Modification affectation des résultats : budget principal M14	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0 A l'unanimité
Bertrand POINTIER	20160502-068-04	DBM-M14-2016-01	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0 A l'unanimité
Bertrand POINTIER	20160502-069-05	Modification affectation des résultats : budget assainissement M49	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0 A l'unanimité
Bertrand POINTIER	20160502-070-06	DBM1-M49-2015-01	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20160502-071-07	Prêt des salles en cas d'obsèques	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20160502-072-08	RPQS assainissement 2015	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20160502-073-09	Avis sur SDCI	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20160502-074-10	Statut du futur EPCIFP	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20160502-075-11	Plan de mutualisation	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0 A l'unanimité
Patricia LUCOT	20160502-076-12	Dénomination de voies publiques	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20160502-077-13	Biens vacants	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0 A l'unanimité

Nicolas REBEROT	20160502-078-14	Délégation au maire	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas REBEROT	20160502-079-15	Participation citoyenne	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0	A l'unanimité
Patricia LUCOT	20160502-080-16	Forum des associations	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0	A l'unanimité
Patricia LUCOT	20160502-081-17	Modification règlement ALSH	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	11 0 0 0	A l'unanimité

Objet : Examen des DIA – n°2016-065-01

Rapporteur : Nicolas REBEROT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les DIA parvenues depuis le dernier conseil municipal :
Le Maire a renoncé au droit de préemption pour cette vente, en l'absence de projet communal sur ces biens.

Objet : Examen des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire – n°2016-066-02

Rapporteur : Nicolas REBEROT

M. le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les délégations accordées à M. le Maire par délibérations n° 2014-049 et n° 2014-050 du Conseil Municipal de Ressons le Long en date du 28 mars 2014,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- A) Décision n°2016-061 du 04/04/2016 : Décision pour signature d'une convention avec CCPVA
- B) Décision n°2016-062 du 07/04/2015 : Décision sur DIA
- C) Décision n°2016-063 du 19/04/2015 : Décision sur DIA
- D) Décision n°2016-064 du 29/04/2015 : Décision d'indemnisation à Marc LUCOT

1 – FINANCES

11- DBM 1 M14

Objet : Modification de l'affectation des résultats 2015 du budget principal - n° 2016-067-03

RAPPORTEUR : Nicolas REBEROT

Le maire informe le conseil municipal que la délibération n° 2016-008-06 du 1^{er} février 2016 comportait une erreur matérielle quant à la reprise des restes à réaliser.

Il est ainsi proposé de modifier l'affectation de résultat comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2015 qui est égal au compte 12 « résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion	(+) 88 968,67 €
Report à nouveau (solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion)	(+) 48 895,84 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2015	(+) 137 864,51 €

Section d'Investissement

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	
Exercice 2015	(+) 182 173,55 €
Résultat antérieur reporté	- 147 759,32 €
	(+) 34 414,23 €

Restes à réaliser : Dépenses : 46 656,93 €	Restes à réaliser : Recettes : 0 €	Solde des restes à réaliser : (-) 46 656,93 €
--	--	---

Déficit de financement à la section d'investissement	(-) 12 242,70 €
---	------------------------

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2016, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 de la façon suivante :

1°) – Sur la ligne budgétaire R 001 «excédent d'investissement reporté » la somme de	34 414,23 €
---	--------------------

2°) – Sur la ligne budgétaire R 002 « excédent de fonctionnement reporté »	125 621,81 €
---	---------------------

3°) – Sur la ligne budgétaire 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de	12 242,70 €
--	--------------------

Objet : Décision budgétaire modificative M14 2016-01 - n° 2016-068-04

RAPPORTEUR : Nicolas REBEROT

Suite à la modification de l'affectation des résultats, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante au budget de l'exercice 2016 (la présente décision modificative est votée au chapitre pour la section de fonctionnement et à l'opération pour la section investissement) :

Section d'Investissement

DEPENSES				
Chapitre	Article	Opération	Désignation	Montant
001	001	OPFI	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-12 242,70 €
020	020	OPFI	Dépenses imprévues	+11 656,93 €
21	21534	2013002	Réseaux d'électrification	-107 000,00 €
204	2041582	2013002	Autres groupements - Bâtiments et installations	+107 000,00 €
21	21571	2011007	Matériel roulant	+5 000,00 €
21	2111	2013003	Terrains nus	+10 000,00 €
21	2151	2011008	Réseaux de voirie	+5 000,00 €
21	2128	60	Autres agencements et aménagements de terrains	+5 000,00 €
21	2183	2011005	Matériel de bureau et matériel informatique	+10 000,00 €

RECETTES				
Chapitre	Article	Opération	Désignation	Montant
001	001	OPFI	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	+34 414,23 €

Section de Fonctionnement

DEPENSES				
Chapitre	Article	Opération	Désignation	Montant
022	022		Dépenses imprévues	+10 600,00 €
012	64131		Rémunérations	+3 000,00 €
011	61551		Matériel roulant	+2 000,00 €
67	678		Autres charges exceptionnelles	+21 520,00€

RECETTES				
Chapitre	Article	Opération	Désignation	Montant
74	7411		Dotation forfaitaire	-150,00 €

74	74121		Dotation de solidarité rurale	+1 500,00 €
74	742		Dotations aux élus locaux	+300,00 €
74	74127		Dotation nationale de péréquation	+13 950,00 €
76	7688		Autres produits financiers	+21 520,00 €

12 – DBM M49 2015-01

Objet : Modification de l'affectation des résultats 2016 du budget annexe assainissement - n° 2016-069-05 **RAPPORTEUR : Nicolas REBEROT**

Le maire informe le conseil municipal que la délibération n° 2016-011-09 du 1^{er} février 2016 comportait une erreur matérielle quant à la reprise des restes à réaliser.

Il est ainsi proposé de modifier l'affectation de résultat comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2015 qui est égal au compte 12 « résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion	35 452,44 €
Report à nouveau (solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion)	268 753,44 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2015	304 205,88 €

Section d'Investissement

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	
Exercice 2015	- 416 740,17 €
Résultat antérieur reporté	+ 49 567,38 €
	- 367 172,79 €

Restes à réaliser : Dépenses :	Restes à réaliser : Recettes :	Solde des restes à réaliser :
0 €	+ 69 668,24 €	+ 69 668,24 €

Besoin de financement à la section d'investissement	297 504,55 €
---	---------------------

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2016, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 de la façon suivante :

1°) – Sur la ligne budgétaire D 001 «déficit d'investissement reporté » la somme de	(-) 367 172,79 €
2°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de	297 504,55 €
3°) – le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté Sur la ligne budgétaire 272 « titres immobilisés»	6 701,33 €

Objet : Décision modificative M49 2016-01 – n°2016-070-06

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante au budget de l'exercice 2016 :

Section d'Investissement

DEPENSES			
Opération	Article	Désignation	Montant
ONA	21532	Réseaux d'assainissement	- 69 668,24 €
OPFI	D001	Déficit d'investissement reporté	- 69 668,24 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :
AUTORISE la décision modificative telle qu'elle est présentée ci-dessus.

13 – Prêt salle obsèques - n° 2016-071-07

Rapporteur : Nicolas REBEROT

Le Conseil Municipal,
Décide de mettre à disposition gratuitement une salle communale afin que des rassemblements et cérémonies puissent être organisés dans des conditions normales de confort et de dignité lors d'obsèques civiles et approuve le règlement de cette mise à disposition.

14 – RPQS assainissement 2015 - n° 2016-072-08

Rapporteur : Nicolas REBEROT

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et non collectif.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service assainissement.

2 – AFFAIRES INTERCOMMUNALES

21 – Décision du conseil municipal sur l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre de la fusion extension - n° 2016-073-09

Rapporteur : Nicolas REBEROT

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
Approuve le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion de la CCPVA et de la CCVCFR auquel s'ajoute 12 commune de la CCOC tel qu'arrêté par le préfet de l'Aisne ;

22 – Statut futur EPCIFP - n° 2016-074-10

Rapporteur : Nicolas REBEROT

Le conseil municipal après en avoir délibéré à la majorité,
Propose que le futur EPCIFP prenne l'intitulé de la CC des Portes de l'Aisne
Propose, qu'outre les compétences obligatoires, qu'il exerce les compétences liées à la voirie, à l'école de musique, au RAM, aux communications numériques, ainsi qu'à l'enfance jeunesse telle qu'exercée actuellement par la CCPVA
Propose que la représentativité soit celle du droit commun.

23 – Plan de mutualisation - n° 2016-075-11

Rapporteur : Nicolas REBEROT

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
Approuve le plan de mutualisation basé sur les logiciels métier.

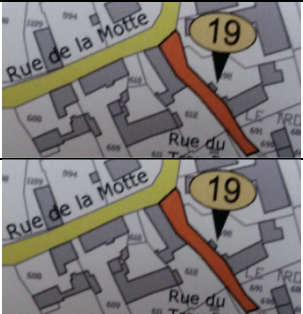
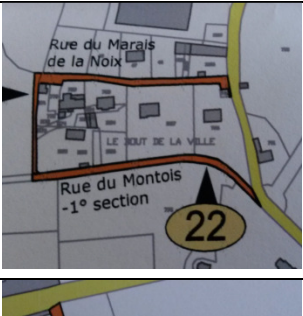

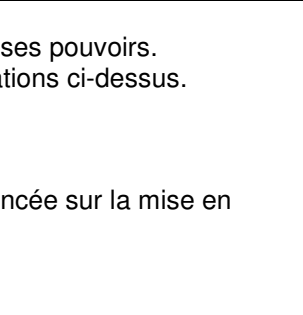
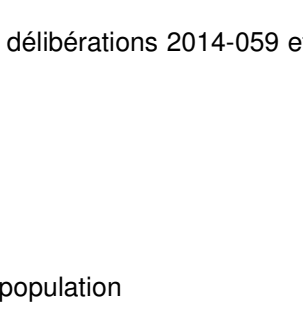
3 – VIE MUNICIPALE

31 – Dénomination de voies publiques – n°2016-076-12

Rapporteur : Patricia LUCOT

Il est proposé au Conseil Municipal de dénommer les voiries suivantes :

Ancienne dénomination	Voie	Nouvelle dénomination	
-----------------------	------	-----------------------	--

<ul style="list-style-type: none"> - 3 rue de la Motte - 5 rue de la Motte - 7 rue de la Motte 	VC 19	- ruelle des Verriers	
<ul style="list-style-type: none"> - 2 ruelle des verriers - 4 ruelle des verriers - 6 ruelle des verriers - 8 ruelle des verriers - 10 ruelle des verriers - 12 ruelle des verriers 	VC 19	- rue de la Motte	
<ul style="list-style-type: none"> - 71 bis rue du Cleux - 73 rue du Cleux - 75 rue du Cleux - 77 rue du Cleux - 77 bis rue du Cleux - 77 ter rue du Cleux - 79 rue du Cleux - 79 bis rue du Cleux - 81 rue du Cleux 	VC 3 et VC 22	- rue du Marais de la Noix	
<ul style="list-style-type: none"> - 18 rue de Mainville - 20 rue de Mainville 	VC 27	- chemin de la Croix Blanche	
<ul style="list-style-type: none"> - 30 Grand'rue - 32 Grand'rue - 34 Grand'rue - 36 Grand'rue 	VC 26	- Ruelle de Coucy	

Monsieur le Maire est chargé de faire la numérotation de ces nouvelles voies, dans le cadre de ses pouvoirs. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la proposition de dénominations ci-dessus.

32 – Biens vacants - n° 2016-077-13

Rapporteur : Nicolas REBEROT

Le maire informe le conseil municipal que la CCID qui s'est déroulée le 4 avril 2016 s'est prononcée sur la mise en œuvre de la procédure des biens vacants pour les terrains **ZL6 et ZL22**.

33 – Délégations au Maire - n° 2016-078-14

Rapporteur : Nicolas REBEROT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité ajoute aux délégations données par délibérations 2014-059 et 2014-060 les nouvelles délégations prévues par la loi du 7 août 2015.

34 – Participation citoyenne - n° 2016-079-15

Rapporteur : Nicolas REBEROT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide d'adhérer au dispositif « participation citoyenne »

Décide qu'une réunion publique se déroulera le 13 mai à 19h afin de présenter le dispositif à la population

4 – DIVERS

41 – Forum des associations - n° 2016-080-16

Rapporteur : Patricia LUCOT

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'organiser le forum des associations sur l'espace multisports Constant Huret le 3 septembre 2016.

La séance plein air du ciné rural clôturera la journée à 21h

42 – Modification du règlement ALSH - n° 2016-081-17

Rapporteur : Nicolas REBEROT

Afin d'adapter le règlement aux nouveaux horaires qui seront proposés à la rentrée 2016, le Maire propose d'ajouter les 2 lignes suivantes à l'article 6 de celui-ci :

- le lundi entre la fin des classes du matin jusqu'à 19h00 (pour les maternelles)
- le mardi entre la fin des classes du matin jusqu'à 19h00 (pour les élémentaires)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise l'ajout des 2 lignes telles qu'elles sont notées ci-dessus dans le règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et approuve le nouveau règlement ainsi modifié.

43 – Divers

Terrain tir à l'arc : le maire informe le conseil municipal que la compagnie d'arc de Vic sur Aisne est à la recherche d'un terrain boisé qui pourrait servir à l'entraînement des archers. Il propose de mettre à disposition la moitié nord de la parcelle ZI51. La compagnie aurait la charge de l'entretien de la parcelle et la mise en place de la signalétique de sécurité. Cette mise à disposition ferait l'objet d'une convention bipartite sur trois ans renouvelable par reconduction expresse.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'accepter la mise à disposition du terrain ZI51 en partie dans les conditions énoncées ci-dessus et autorise le maire à signer la convention à intervenir.

Fusion :

Le maire informe le conseil municipal qu'une réunion s'est tenue en mairie de Vic sur Aisne ce jeudi 28 avril au cours de laquelle M. Poinot de la chambre d'agriculture a présenté l'impact sur la compétence eau de la loi NOTRe.

Réunion publique 1^{er} bilan d'étape

Le maire propose qu'une réunion publique de bilan d'étape soit organisée le lundi 13 juin à 19h30

Gravure croix du jubilé :

Patricia Lucot indique que la gravure autorisée par le conseil municipal a été réalisée par les PF Langlois le 21 avril 2016

Destination tourisme saisonniers : le maire informe que la communauté d'agglomération du Soissonais prévoit de travailler sur une image commune : « la pause ».

Chemin de la trésorerie : le maire indique qu'une convention doit être établie avec la CCPVA.

ERDF Linky : le maire informe que le déploiement du compteur linky se fera en 2019. Les clients seront prévenus 45 jours avant l'intervention d'ERDF intervention pour une prise de rendez-vous. L'intervention aux domiciles durera 30 à 45 minutes.

Plan d'eau Poulandon : le maire informe du projet de valorisation d'une partie de peupleraie en plan d'eau de 6500 m².

Rencontre avec Isabelle Letrillart, le maire informe le conseil municipal que ce 2 mai, Isabelle Letrillart est venue à la rencontre des élus de Ressons afin de prendre connaissance des difficultés rencontrées par les élus au quotidien

Acquisition terrain consorts Carrier : le maire informe le conseil municipal que la signature s'est faite ce 2 mai 2016.

Porte du clocher :

Dominique Van ZUILEN demande si elle sera bientôt changée.

Nicolas REBEROT répond qu'il faut demander confirmation à l'assureur pour savoir si les travaux peuvent démarrer.

Fête des voisins :

Patricia LUCOT signale que la fête des voisins à Gorgny est prévue le 25 juin à Gorgny.

Laure MEDOT ajoute qu'elle aura lieu le samedi 28 mai à La Vache Noire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

Ressons le Long, le 9 mai 2016

Le Maire,



Nicolas REBEROT